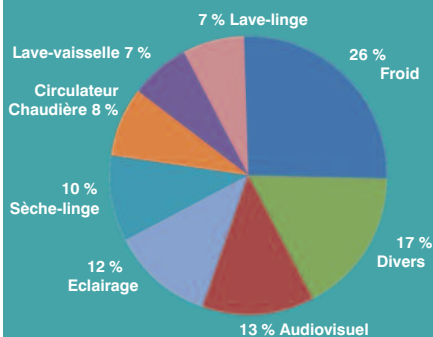


comparatif des consommations annuelles

(Source : Enertech.fr)

AVEC DES APPAREILS CONVENTIONNELS

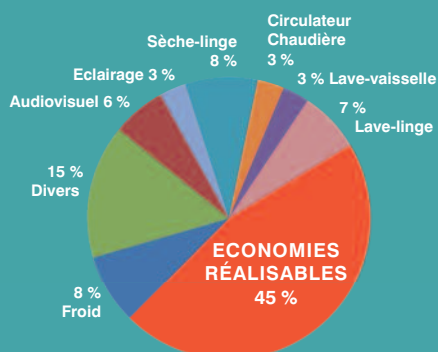
→ **3978 kWh**



- Appareils électroménagers anciens (classe C à G)
- Ampoules à incandescence et halogènes
- Circulateur de la chaudière non asservi au thermostat d'ambiance
- Veilles des appareils audiovisuels permanentes ou quasi

AVEC DES APPAREILS PERFORMANTS ET DES AMÉLIORATION DE FONCTIONNEMENT

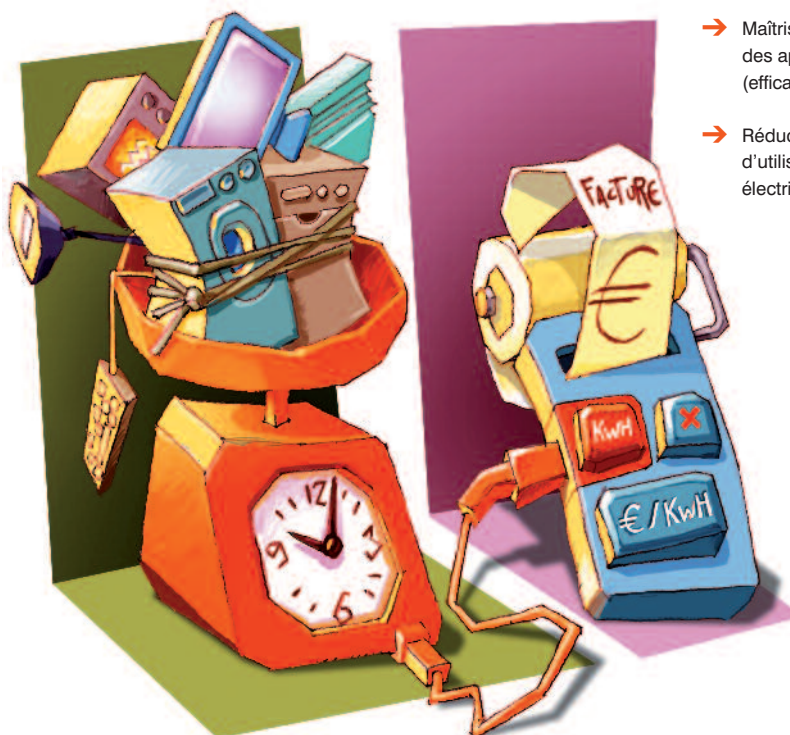
→ **2 189 kWh**



- Appareils électroménagers récents (classe A, A+, A++)
- Lampes basse consommation en remplacement des ampoules à incandescence
- Circulateur de la chaudière asservi au thermostat d'ambiance
- Veilles des appareils audiovisuels éteintes

Réduire ses consommations d'électricité spécifique : électroménager, audiovisuel, éclairage, lavage...

Où et comment intervenir sur sa facture ?



- Maîtrise de la puissance installée des appareils électriques (efficacité énergétique)
- Réduction des durées d'utilisation des appareils électriques (sobriété énergétique)

Les performances intrinsèques de tous les types d'appareils de froid et de lavage se sont beaucoup améliorées depuis 10 ans. Mais l'économie attendue n'est pas celle que l'on obtient réellement.

On observe un « raboutage » de ces économies dû à des changements de comportement et au choix de matériels plus volumineux donc plus consommateurs.

De plus, l'évolution du taux d'équipement des ménages est en augmentation.

Par exemple, le taux des ménages possédant un sèche linge est passé de 25 à 32 % en 8 ans, ou de 4 à 85 % en 22 ans pour les ménages possédant un four à micro ondes (Source GIFAM).

N°Azur 0 810 537 343

RÉSEAU RÉGIONAL DES ESPACES INFO ENERGIE :
DANS CHAQUE DÉPARTEMENT, DES SPÉCIALISTES À VOTRE ÉCOUTE POUR DES CONSEILS PRATIQUES ET GRATUITS
SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES. WWW.ADEME.FR/CENTRE/

Comment réaliser des économies

→ **Froid** (réfrigérateur et congélateur)

- Afin d'éviter une mauvaise étanchéité de la porte de l'appareil, il est important de bien positionner (de niveau) vos équipements.
- Pour optimiser leur fonctionnement ne pas placer les appareils à proximité d'une source de chaleur comme un four et éviter d'y introduire des produits chauds.
- Le givre est à l'origine d'une surconsommation. Un dégivrage régulier est recommandé.
- Trop de poussières sur la grille à l'arrière de votre réfrigérateur nuit à un bon fonctionnement. Un nettoyage 2 fois par an est conseillé.

→ **Linge**

- Même avec une bonne étiquette énergie, le sèche linge est l'équipement le plus consommateur. Préférer un lave linge avec une vitesse d'essorage maximale ; le linge en ressortira plus sec, par conséquent le sèche linge consommera moins d'énergie.



- Les lessives à la plus basse température possible consomment bien moins d'énergie (Un cycle à 30/40°C consomme trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C)...

→ **Audiovisuel**

- Plus la taille de votre écran sera grande, plus il consommera d'électricité. Assurez-vous de vos besoins réels.

→ **Informatique**

- Les ordinateurs portables consomment cinq fois moins d'énergie en fonctionnement que les ordinateurs fixes
- Les imprimantes jet d'encre consomment plus d'énergie que les imprimantes laser.
- Vous pouvez donner une seconde vie à vos cartouches d'encre et toner. La plupart des cartouches peuvent être remanufacturées ou rechargées suivant les cas.



→ **Veilles**

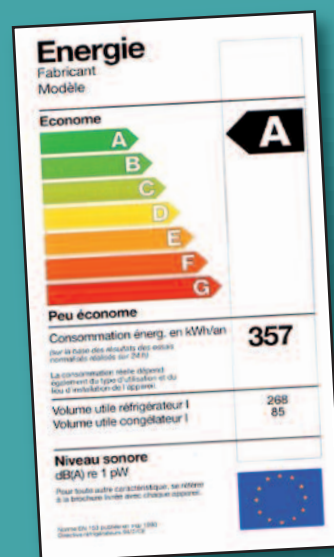
Utilisez des coupes veilles, des prises maître esclave...



→ **Eclairage**

Remplacez les ampoules à incandescence par des ampoules basse consommation, ou des leds...

Les étiquettes-énergie, une garantie de sobriété énergétique



Mises en place par la Communauté européenne depuis 1995, elles vous guident et vous signalent les appareils électroménagers et les ampoules économes*.

Les classes A ou B rassemblent ceux qui offriront les meilleures performances en matière d'économies d'énergie. Ces différences de consommation sont loin d'être négligeables : la consommation électrique des appareils électroménagers peut varier du simple au quintuple. À chaque renouvellement des appareils, cela vaut la peine de s'en soucier.

* En plus de vous renseigner sur les performances énergétiques de l'appareil, les étiquettes-énergie vous précisent ses caractéristiques (volume de stockage pour un réfrigérateur ou un congélateur, efficacité de lavage, d'essorage, capacité et consommation d'eau pour un lave linge, niveau de bruit lorsque l'appareil fonctionne, etc...).

Pour en savoir plus

Les guides pratiques ADEME et EIE

→ <http://ecocitoyens.ademe.fr>

- Les équipements électriques
- Les Lampes Basse Consommation
- Stop aux veilles inutiles

→ Etude REMODECE et AEE :

Mesures de la consommation des usages domestiques de l'audiovisuel et de l'informatique et des appareils de production de froid et des appareils de lavage.

Disponible sur demande auprès de votre Espace **INFO→ÉNERGIE**

Espace **INFO→ÉNERGIE**

▶ N°Azur 0 810 537 343

LES ESPACES INFO ENERGIE OUVERTS AU PUBLIC PARTOUT EN RÉGION

